

**Bernard Marchand**  
**Commissaire Enquêteur**

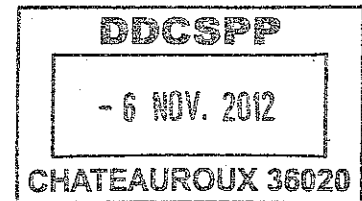
**Département de l'Indre**

---

Commune de Levroux

Pétitionnaire : Monsieur le Maire de Levroux 36110

Enquête Publique en vue de poursuivre l'exploitation d'une  
carrière de calcaire, lieu-dit « Bel Air » Commune de Levroux



**AVIS ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

L'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire sur la commune de Levroux au lieu-dit « Bel Air » s'est déroulée de manière satisfaisante et dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Le registre mis à disposition du public du mardi 18 septembre 2012 au vendredi 19 octobre 2012 ne comporte aucune observation.

D'autre part, aucune lettre ou courrier ne sont arrivés au siège de l'enquête concernant le projet.

Le Commissaire Enquêteur, a pour sa part, émis quelques observations ou questions auprès du pétitionnaire :

- Comment sera contrôlé l'apport des « déchets inertes » afin de remblayer le site après les extractions ?
- Comment sera contrôlée l'inviolabilité du site ?
- Quel sera le sentiment des habitants de l'habitation qui jouxte le site ?

Ainsi qu'une recommandation :

- Veiller à respecter l'aspect environnemental du site : remblaiement et engazonnement selon les normes en vigueur.

Le pétitionnaire, à savoir Monsieur le Maire de Levroux a répondu de manière positive à ces interrogations ou recommandations.

Compte tenu des réponses de Monsieur le Maire de Levroux d'une part et de l'absence de remarques du public d'autre part, le Commissaire Enquêteur émet un **avis favorable** à la poursuite de l'exploitation de la carrière de calcaire de Levroux, située au lieu-dit « Bel Air »

Fait à Levroux, le 2 novembre 2012

Le Commissaire Enquêteur  
Bernard Marchand

